Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Montflours - Tome III

Montflours, c^on^ d'*Argentré* (16 kil.), sans contact avec aucune des communes du canton ; arrond. de *Laval* (15 kil. N.).

Anciens noms

Capella de Monfolor, v. 1150 (Cart. de la Couture, p. 63). — *Capella de Montofolort,* 1233 (Ibid., p. 261). — *Parrochia capella de Montefolor,* 1242 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 175). — *Montfoulleur,* 1467 (Arch. nat., R/5. 386, f. 16). — *Montfoulour,* XVe et XVIe s. (Pouillés). — *Parrochia de Monte Fatuo, alias Montfoulours,* 1571 (Ins. eccl.). — *Monfouleur, Monfleur,* 1582, 1598 (Reg. par.). — *Monfoulour* (Jaillot, Le Paige). — *Monflour* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Toute la région nord est granitique ; la partie sud est en schistes précambriens dominés à la limite méridionale de la commune par la crête gréseuse de Chaffenay et du bois de Gondin (grès armoricain). De nombreux dykes de diabase et de microgranulite coupent les schistes précambriens et le massif granitique. » D.-P. Œ.

Ce petit territoire, cerné à l'O. par la Mayenne (52 m.), au N. par le ruisseau d'Ouvrouin, au S.-E. par une vallée profonde, forme bien, comme l'indique son nom, un mont (109 m.) dont le bourg bien central occupe presque le sommet à la naissance du versant oriental. Aux trois barrages et moulins qui s'échelonnaient sur la Mayenne : Branche, Moulin-Oger, l'Ame, sans compter le gué de l'Ame où passait le grand chemin de Châlons à Andouillé (XVe s.), les travaux de canalisation ont substitué les écluses de la Richardière, de la Fourmondière-Supérieure, de la Fourmondière-Inférieure et du Moulin-Oger ; et le bac et gué de l'Ame sont remplacés par le pont de Rochefort, de cinq arches de 20 m. avec évidemment ajouré au-dessus des piles ; y passe la route de Sainte-Suzanne à Andouillé, et la voie non encore ouverte du tramway de Laval à Landivy ; station à 1.200 m. du bourg. Le bourg est relié avec la route nationale de Paris à Brest, au village de Sainte-Catherine (4 kil. S.-E.) ; Louverné (7 kil. S.-S.-E.) ; Saint-Jean-sur-Mayenne (6 kil. S.) ; Andouillé (4.500 m. O.) ; Sacé (2.500 m. N.).

Superficie, cadastrée en 1829 par M. Ferré, 793 hect. — « Le fonds, écrit Miroménil (1696), consiste en terres labourables fort bonnes et en bons prés ; 8 métairies ». Les paroissiens trouvent en 1789 que leur paroisse « est d'une très petite étendue, en outre remplie de rocailles, par conséquent terroir sec ne produisant point de froment, peu de sarrasin, du seigle seulement, encore faut-il que le printemps soit humide ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 9, de 1600 à 1610 ; — 20, de 1700 à 1710. — 88 feux en 1696 ; — 410 hab. en 1721 ; — 90 feux en 1766 ; — de 340 à 400 communiants en 1780 ; — 493 hab. en 1803 ; — 511 hab. en 1821 ; — 547 hab. en 1831 ; — 531 hab. en 1841 ; — 552 hab. en 1851 ; — 573 hab. en 1861 ; — 520 hab. en 1871 ; — 502 hab. en 1881 ; — 429 hab. en 1891 ; — 343 hab. en 1900, dont 70 agglomérés dans le bourg et le reste

disséminé en 46 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 45 fermes en 1843. En dépendent : le Petit-Montflours, 27 hab. ; le château de la Motte- Serrant.

Bureau de poste d'Andouillé ; — *perception* de Louverné ; *bureau de régie* depuis la canalisation.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Bonaventure, 14 juillet.

Industrie

Pisciculture à l'Ame. — Une vingtaine d'ouvriers travaillent aux usines de Rochefort et de la Rochelle.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Montsûrs en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné d'Argentré.

L'ancienne *église,* dédiée à saint Martin, représentait un long parallélogramme avec porte en plein cintre mais non romane au couchant, fenêtre de même forme au pignon oriental ; quatre fenêtres sans style, trois dans le chœur, une dans la nef, toutes au midi, éclairaient l'intérieur. Une chapelle de Saint-Roch, ajoutée à une époque inconnue au côté sud de la nef avait sa porte abritée par un modeste chapitreau. La chapelle de la Vierge, qui longeait le chœur au nord, ne datait que du temps de M. Lefoulon (1829-1858). Le clocher en charpenterie était planté sur le milieu de l'église et avait deux cloches et une horloge en 1763. Le maître-autel, en bois sauf quatre colonnes de marbre, possédait les statues en terre cuite de saint Martin, sainte Barbe, saint Bonaventure, patron des tisserands, saint Sébastien, sainte Marguerite, et un tableau moderne de l'*Adoration des Mages,* œuvre de la jeunesse de Jean-Baptiste Messager (V. ce nom) ; aux petits autels, outre celle de la Vierge, statues de saint Roch, saint Fiacre, saint Gorgon. Quand on démolit cette église en 1883, on trouva de nombreuses sépultures sans grand intérêt, quelques-unes pourtant avec dalles marquées de croix ou d'épées (XIIe ou XIIIe s.) et près d'un squelette des débris d'ornements ecclésiastiques et cinq vases, dont l'un placé sous la tête n'avait pas moins de 70 centim. de haut ; mais on découvrit aussi les fondations d'une absidiole de très petites dimensions orientée un peu S.-E.-N.-O.

La prestimonie fondée en 1650 par Jean Piau, curé, et chargée de soixante-quatre messes par an, était la seule fondation ancienne. Les offrandes en nature de l'autel de la Vierge valaient 67 ℔ pour les années 1690-1691.

Une nouvelle église, de style ogival, entreprise grâce à l'initiative de M. le curé Trébouet, s'est construite en moins de deux ans sur l'emplacement de l'ancienne mais avec une orientation tout opposée, sur les plans de M. Hawke et devis de 35.000 fr. La bénédiction eut lieu le 26 octobre 1884. On est surpris qu'avec ces ressources modestes on ait pu élever un édifice d'aspect gracieux, et qui par le choix et l'emploi des matériaux semble présenter toutes les garanties de solidité. Un escalier monumental y donne accès et les rampes des deux côtières sont ornées de plantations soigneusement entretenues. Depuis la construction, l'église s'est meublée d'autels élégants en pierre blanche, de chaire, confessionnal, chemin de croix de bon goût, et va recevoir une dernière décoration par les boiseries et stalles du chœur. En face des maigres produits et des lourdes dépenses de tant d'entreprises administratives, ce petit édifice est une leçon presque humiliante et fait plaisir à voir.

Cure, à la présentation de l'abbé de la Couture. Un fief faisait partie du temporel composé de pièces de terre détachées et estimé d'un revenu annuel de 600 ℔ en 1696. Le vicariat fut fondé, 1730, par les habitants, qui s'engagèrent à approprier la maison vicariale et à donner au titulaire pour son traitement 2 boisseaux de seigle « à comble, mesure de Laval, » par chaque métairie, un boisseau par closerie et 10 sols par chaque locataire de maison. Le vicaire devait administrer les sacrements et « célébrer tous les dimanches une première messe pour la santé et la prospérité desdits habitants ».

Curés : Michel *Cléreau,* en procès au Mans, 1464. — Jean *Desvaux* rend aveu du temporel à la Motte, 1497. — Jean *Valleray,* inhumé dans l'église, le 26 mai 1554. — Étienne *Valleray* résigne, 1571, inhumé le 12 mars 1577. — Georges *Bourgneuf,* de Montflours, mai 1571, se démet, 1615, inhumé le 8 septembre 1632. — Jean *Piau,* de Montflours, 23 avril 1615, cède par concordat, 1620, à son compétiteur qui suit, et meurt en 1666. — Jean *Valleray,* de Montflours, janvier 1620, inhumé le 20 mai 1660. — Pierre *Bouttier,* prêtre habitué à la Trinité de Laval, 3 mai 1660, porte plainte, 1664, contre certains particuliers qui ont dérobé les registres paroissiaux avec les titres de la fabrique, et revendique quelques dîmes ; permute, 1670. — Jean *Gaudin,* de Laval, chapelain de la Fournerie, à la Trinité, octobre 1670 ; résigne, 1696. — René *Pouteau,* vicaire de Sacé, sa paroisse natale, 24 août 1696, démissionne, 1720. Par son testament du 17 décembre 1719, il avait légué 250 ℔ pour honoraires de messes, 11 ℔ de rente pour son anniversaire et d'abondantes aumônes en grain aux pauvres ; inhumé dans le cimetière, le 4 janvier 1724. — François *Adam,* vicaire à Saint-Jean-sur-Mayenne, 29 avril 1720, inhumé le 30 mai 1730. — Gabriel *Dupont,* du diocèse de Bayeux, demeurant au château d'Yvré, près le Mans, 3 juin 1730, inhumé le 22 avril 1741, âgé de cinquante ans. — François-Charles de *Guyon,* du diocèse du Mans, maître ès arts de l'université de Caen, 21 mars 1741, résigne étant pourvu de la cure de Saint-Brice, diocèse de Séez, 1742. — Charles *Guyon de Quigny,* du diocèse de Séez, cousin germain du précédent, 3 octobre 1742, amène avec lui son père, Charles G., écuyer, inhumé, le 25 avril 1765, dans l'église où reposent déjà trois de ses enfants, et permute le 15 novembre suivant. — François-Louis *Roger,* curé des Loges-Saulces (Calvados), installé le 18 novembre 1765 ; « honnête, paisible, tient assez mal son église » (note de l'Évêché en 1778) ; est élu, 1790, maire de Montflours ; prête avec son vicaire, le 13 février 1791, le serment schismatique ; proteste avec énergie, 1792, contre la mesure du département qui avait fait enlever les chevaux à la foire de l'Angevine ; apostasie, le 21 pluviôse an II (9 février 1794), et retourne à Mortrée, sa paroisse natale. Le vicaire, nommé Aufray, se retira après son serment à Domfront et se fit soldat.

Depuis le Concordat : René-François *Oger,* curé intrus de Commer, 1800-1812. — Georges *Chopin,* 1814-1829. — Joseph *Lefoulon* (V. ce nom), 1829, † 1858. — Louis-Joseph *Duval,* 1858-1866, † à la Flèche, 1881. — Alexandre *Guittet,* 1866-1879. — Jean-Baptiste *Vaugeois,* 1879-1881. — Louis-Pierre-Édouard *Trébouet,* 1881.

Presbytère reconstruit sur l'emplacement de l'ancien, 1863, sur les plans de M. Boret. Dépenses totales 10.918 fr.

Cimetière situé en face de la grande porte de l'église, réconcilié le 7 juin 1696, transféré avec la croix en granit qui s'y trouvait sur la route de Sacé et bénit le 18 octobre 1857.

École

École mixte, installée en 1833 par M. Lefoulon dans les servitudes du presbytère et tenue par une institutrice laïque jusqu'en 1845 ; continuée pour les filles seulement dans le même local jusqu'en 1873 et transférée alors dans un nouvel établissement. École laïque de garçons, construite en 1844 et agrandie en 1876.

Établissements de charité

Bureau de charité ayant un revenu de 301 fr.

Féodalité

Féodalité. — Le fief de Montflours était aux mains d'Hugues du Genest qui remit l'église ou chapelle de Montflours à l'abbé de la Couture vers l'an 1150 ; il resta la propriété des seigneurs du Genest jusqu'au XVe s. puisque Louis de la Tour, en 1444, successeur de Gilles de Quatrebarbes (1407), est encore tenu d'amener à Laval, à la porte Renaise, pour une garde de quarante jours, ses hommes du Genest et de Montflours. Cependant Jean Groignet de Vassé, mari de Jeanne Le Cornu, est déjà qualifié seigneur de Montflours en 1420 au plus tard et Catherine de Vassé relève aussi ce fief de Laval en 1452. Le bois de Groignet, qu'on trouve cité postérieurement dans les aveux était un souvenir des possessions de la famille de Vassé à Montflours.

Par acquisition sans doute les Mathefelon, seigneurs de la Motte-Serrant, le devinrent de M., mais sans confondre les deux seigneuries. Quand Madelon du Bellay les acquit l'une et l'autre en 1621, il releva Montflours du chapitre du Mans par la seigneurie de Montenay, en vertu d'une convention que je ne connais pas. Laval d'ailleurs gardait toujours un droit de suzeraineté. La terre de l'Ame fut consolidée à la seigneurie de Montflours.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de noms anciens : Ouvrouin, Mézoué, Chaffenay, Montgervin, Montiège, la Vignolle, le Val, l'Ame. — La paroisse, si elle était constituée, était dans un état bien précaire au milieu du XIIe s. C'était plutôt une simple chapelle. Hugues du Genest en avait fait don à l'abbé de la Couture et il voulait forcer celui-ci à y envoyer un de ses religieux. Mais vers 1150, à l'occasion d'un accord au sujet des dîmes du Genest entre l'abbé et le seigneur, celui-ci se désista de ses exigences pour la résidence d'un moine à la chapelle de Montflours que desservait peut-être un chapelain séculier. L'abbaye, confirmée en 1233 par Grégoire IX dans ses droits sur Montflours, les attribuait à son prieuré lavallois de Priz, et le curé, par sentence du 14 août 1769, fut condamné à continuer au prieur la rente de 93 boisseaux de seigle.

En 1710, révolte des habitants contre les huissiers et sergents qui venaient saisir les collecteurs de la paroisse.

Le cahier de 1789, signé à la tombe du cimetière par sept paroissiens — François Bouvet, syndic, Jean Genest, greffier, — exprime les sentiments d'un respect profond « pour l'auguste monarque qui ne veut que le bien de son peuple. » Malgré les idées révolutionnaires dans lesquelles le curé jureur les entretenait, les paroissiens tenaient à leurs pratiques religieuses, réclamaient le 30 octobre 1792 les ornements de leur église, et, en pleine terreur, se réunissaient dans l'église pour chanter tous les chants communs de la messe.

Maires

Maires : *Roger,* curé, 1791-1792. — Jean *Genest,* 1793. — François *Brault,* prairial an III. — François *Bouvet,* 1798. — François *Brault,* 1800, 1813. — Jean-Joseph-Maurice *Dubourg-Courchamp,* officier de génie, 1814. — François *Brault,* 1815. — *Chartier,* 8 juin 1815. — Maurice *Dubourg-Courchamp,* 1815-1816. — Jean *Beauchêne,* 1819. — Pierre *Beauchêne,* 1832. — Joseph *Lemaistre,* 1850. — François *Heurtault,* 1852. — Pierre-Jacques *Minard,* 1855, † 1870. — Pierre *Bridier,* 1870-1886. — Camille *du Bourg,* 1886. — Baudouin *du Bourg,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1590. — Abbé Delépine, notes mss. — Abbé Ledru, *Château de Sourches,* p. 83. — Tit. de la Motte- Serrant. — Boullier, *Mém. ecclés.,* p. 281. — Arch. de la M., C. 88. — Cab. de la Beauluère. — *Com. hist. de la M.,* t. III, p. 83. — Arch. de la S., G. 46.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *l'Ame, l'Etondellière, la Goronnière, la Motte-Serrant,* et les art. *la Girardière, le Genest.*